

REGLEMENT INTERIEUR KILAA STUDIO

SUIVEZ L'ACTU DE KILAA STUDIO SUR FACEBOOK & INSTAGRAM !
Règlement intérieur consultable sur notre site www.kilaa.fr

ARTICLE 1. INSCRIPTION

1 cours d'essai est offert. Si vous souhaitez essayer plusieurs fois, le tarif à l'unité de 10€ pour la danse et 8€ pour le fitness sera appliqué (et déduit si inscription) ;

Le dossier d'inscription doit être complet pour participer aux activités : remplir la fiche de renseignement + photo + certificat médical + paiement.
Kilaa Studio se réserve le droit de refuser un pratiquant si cette consigne n'est pas respectée ;

Toute inscription est définitive et non remboursable, quel que soit le motif.

ARTICLE 2. CALENDRIER

Pour la danse, notre fonctionnement est calqué sur le calendrier scolaire, zone B, avec interruption des cours pendant les vacances et jours fériés. Pendant les vacances, des stages pourront être organisés en journée ou en soirée, lesquels feront l'objet d'une tarification distincte des cours habituels.

Pour le fitness, les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires, sauf les vacances de Noël et d'été, ni les jours fériés. Pendant les vacances scolaires, le planning des cours pourra être aménagé : séances à thème, découverte de nouveaux cours ou de nouveaux profs.

ARTICLE 3. ANIMATION DES COURS

Les cours de Kilaa Studio sont animés par des intervenants formés et diplômés. En cas d'absence du professeur, le cours pourra être assuré par un autre intervenant ou reporté à une date ultérieure, par exemple, lors des vacances scolaires suivantes. Le remplacement d'un professeur n'est pas un motif de remboursement.

ARTICLE 4. TENUE VESTIMENTAIRE

Les pratiquants doivent venir aux cours dans une tenue appropriée à la discipline choisie (*se renseigner auprès du professeur en cas de doute*) et être en mesure de pratiquer sans aucune gêne que ce soit par leurs habits, leurs coiffures ou leurs bijoux ;

Il est conseillé de venir au cours avec un sac de sport comprenant : un t-shirt de rechange, une serviette, une bouteille d'eau personnelle ;

Kilaa Studio décline toute responsabilité en cas d'oubli, perte ou vol des effets personnels ;

Une boutique « Kilaa Studio » sera proposée aux pratiquants avec vente de t-shirts, leggings, sweats etc. à l'effigie du studio. L'achat n'est pas obligatoire. Cependant, en vue de participer à certains projets (clip vidéo, démonstration, spectacle...) une tenue « Kilaa » pourra être vendue et imposée aux participants.

ARTICLE 5. DEROULEMENT DES SEANCES

Afin de ne pas perturber le déroulement des cours, les pratiquants doivent attendre à l'extérieur la fin du cours précédent avant de pénétrer dans la salle.
Les parents et amis ne peuvent pas assister aux cours, même pour les cours d'essais.

Kilaa Studio n'est pas responsable des mineurs en dehors des heures de cours. Les parents doivent être ponctuels pour récupérer leurs enfants et venir les chercher à l'entrée de la salle.

Les téléphones portables doivent être éteints (ou en silencieux) pendant la durée du cours. Il est interdit de filmer ou photographier tout ou partie du cours sans l'autorisation du professeur.

ARTICLE 6. RESPECT DES LIEUX ET DES PERSONNES

Le matériel fitness doit être utilisé uniquement pendant les heures des cours, en présence d'un professeur. Kilaa Studio décline toute responsabilité en cas d'accident ou blessure si cette consigne n'est pas respectée. Les pratiquants doivent respecter les équipements et la propreté des locaux, y compris vestiaires et sanitaires. L'auteur de dégradations pourra en être tenu pécuniairement responsable.

Il est interdit de fumer à l'entrée de la salle ou devant la fenêtre. Les pratiquants doivent veiller à la tranquillité du voisinage à la sortie des cours, éviter les attroupements, de parler fort ou de crier.

Tout propos déplacé, injurieux ou antisportif pourra être sanctionné. En cas de comportements ou de propos inappropriés, la personne concernée pourra être exclue temporairement ou définitivement, sans remboursement.

ARTICLE 7. GALA DE FIN D'ANNEE

Un spectacle de fin d'année est proposé aux élèves, notamment pour la danse et la Zumba. Les costumes du gala sont à la charge des élèves (prévoir environ 30 à 35€ par cours de danse) ainsi que la billetterie (prévoir environ 15€ la place). Participer au gala n'est pas obligatoire mais vivement conseillé ☺

ARTICLE 8. CONSIGNES MEDICALES ET SANITAIRES

Chaque pratiquant s'engage à consulter un avis médical avant de s'inscrire aux activités, y compris les cours d'essais, et atteste sur l'honneur être en bonne santé physique ni ne souffrir d'aucune blessure, maladie cardiaque ou respiratoire.

Chaque membre de Kilaa Studio reconnaît la nature des risques liés à une pratique sportive, s'inscrit en toute connaissance de cause et dégage Kilaa Studio, sa direction et ses professeurs de toutes responsabilités et actions juridiques en cas d'accident, blessure, dommage corporel ou développement de maladies dont il assume tous les risques connus ou inconnus à ce jour. Kilaa Studio, sa direction, son personnel ou ses professeurs sont autorisés à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (appel des secours et transfert à l'hôpital le cas échéant) ;

En fonction du contexte sanitaire, nous demandons à nos pratiquants de respecter les gestes barrières et la réglementation en vigueur : se laver les mains en début et fin de chaque séance (prévoir son propre gel hydro alcoolique), bouteille d'eau et serviette personnelle, distanciation physique, port du masque avant et après l'activité, se saluer sans faire de bise ni se serrer la main. Chaque adhérent s'engage à se conformer à toutes mesures supplémentaires qui seraient imposées par les autorités compétentes.

S'inscrire à Kilaa Studio vaut acceptation des présentes dispositions.